Brexit : la tension monte entre Bruxelles et Londres

Publié le 15 septembre 2020

Un 8e round de négociations à Londres, Boris Johnson a déclaré que si un accord n'était pas trouvé avant le Conseil européen du 15 octobre, un no-deal serait inévitable. Un projet de loi sur le marché intérieur britannique a été présenté le 9 septembre. Sa compatibilité avec l'accord de retrait d'octobre 2019, texte juridiquement contraignant, est un prérequis à tout accord commercial avec l'UE.

A l'approche de la fin de la période de transition pendant laquelle les règles européennes s'appliquent sur le sol britannique, les discussions visant à parvenir à un accord restent dans l'impasse.

Le Premier ministre Boris Johnson s'est dit prêt à claquer la porte mi-octobre faute de compromis, renforçant la crainte d'un "*no deal*". Les négociations butent notamment sur la pêche et les conditions de concurrence équitable.

"*Je fais confiance au gouvernement britannique pour mettre en oeuvre l'accord de retrait, condition préalable à tout futur partenariat*", a toutefois déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "*Tout ce qui a été signé dans le passé doit être respecté. C'est le gage de la confiance pour l'avenir*", a de son côté rappelé Michel Barnier.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles